

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max, KATSAOUNIS Bruce et TASSIN Michel.

Absents excusés : Messieurs BUCHER Lionel et DE BRUYNE Vincent

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 05/01/2024

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

OBJET : PROJET DEMOLITION HANGAR TAXIL – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'acquisition de la propriété TAXIL Laurent située à LES OMERGUES, référence cadastrale : section B parcelle 140 – d'une surface de 2 282m².

Dans le cas où l'acquisition de réaliserait, il propose la démolition du hangar, car très vétuste et menaçant de s'écrouler.

Le montant estimé de la démolition est de 60 038.01 €HT.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal, que ces travaux de démolition peuvent bénéficier d'une subvention auprès du Conseil Départemental.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les travaux de démolition du hangar de la propriété TAXIL Laurent située à LES OMERGUES, référence cadastrale : section B parcelle 140 – d'une surface de 2 282m², pour un montant de 60 038.01 €HT, si le projet d'acquisition de la propriété se réalise
- Sollicite l'aide financière maximale du Conseil Départemental ;
- Approuve le plan de financement ci-après :

* Département :	3 000.00 € soit 5 %
* Commune :	57 038.01 € soit 95 %
Total :	60 038.01 €HT
- S'engage à financer la part communale de l'opération.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, LES OMERGUES le 29 janvier 2024,
Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

